

Le bilan de compétences « Essentiel »

Notre accompagnement débutera par un inventaire de personnalité ©**MBTI du bénéficiaire, EQi-2, Motiva et Transfère** pour mieux vous connaître et mettre en perspective efficacement votre projet et votre profil personnel, vos aspirations profondes et vos compétences. Des séances conduites par un conseiller expert, serviront à analyser en profondeur votre parcours pour faire émerger des solutions qui vous soient propres et en favoriser leur mise en œuvre.

Un ou deux projets professionnels validés et réalisables avec un plan d'action concret, ou un projet de formation.

Objectifs

Le bilan de compétences Essentiel est un outil stratégique pour définir et mettre en place un changement de carrière.

Il permet de :

- Analyser vos compétences, aptitudes, motivations et aspirations profondes, afin d'optimiser votre parcours professionnel
- Développer votre employabilité en construisant un projet de formation, de Validation des acquis de l'expérience (VAE)
- Consolider sa motivation et son efficacité professionnelle.
- Sécuriser votre réorientation professionnelle, explorer et définir clairement les métiers vers lesquels vous orienter dans le cadre d'une mobilité interne ou d'un départ.

Prérequis

- Sans prérequis en termes de niveau de compétence ou d'ancienneté

Bénéficiaires

- Toute personne salariée des secteurs privé et public, en recherche d'emploi, travailleur indépendant, désirant faire un bilan de compétences et souhaitant être accompagné dans la mise en œuvre de son projet professionnel.

Modalités

- A distance à votre convenance avec des moyens de communication simple et fiable
- Accessible aux personnes à mobilité réduite
- Disposer d'un ordinateur équipé d'une caméra vidéo et d'un micro en état de marche ainsi que d'une adresse mail, d'une connexion Internet satisfaisante (pas besoin de matériel ou de logiciel spécifique) avec les navigateurs Chrome ou Safari.
- Pour le suivi des entretiens à distance, nous vous inviterons sur ZOOM ou TEAMS (compatible avec Linux, Windows et MacOS).
- Maîtriser les bases de la navigation sur Internet notre plateforme.

Tarifs

- 1 490 €

Dates et durées

- 16 h dont 12 h d'entretiens personnalisés répartis en sessions de 2 ou 3 heures selon vos disponibilités et vos besoins et 4 h de travail personnel tutoré sur une période 8 à 12 semaines.

Toute demande de prestation s'accompagne de la transmission d'un devis précisant le montant (TTC) de la prestation, ainsi que ses dates de réalisation. Le devis est transmis sous format électronique par email ou par voie dématérialisée par le biais de l'application moncompteformation.gouv.fr. La prestation, après acceptation du devis et signature du contrat ou de la convention de prestation, peut démarrer en respectant un délai minimum de 14 jours calendaires. Renseignez-vous auprès de votre conseiller référent pour mettre en place le planning de votre bilan de compétences.

Financements

- CPF autonome - Aide Individuelle à la Formation - Pôle Emploi - APEC - AGEFIPH – FIPHFP - Plan de développement des compétences de votre entreprise - FNE

Déroulement : Votre bilan de compétences se déroule suivant les trois grandes phases réglementaires inscrites au Code du travail :

Lors d'un premier entretien gratuit et sans engagement afin de faire connaissance et d'échanger sur les raisons qui vous ont conduit à entreprendre cette démarche, nous vous présentons notre méthodologie et les outils que nous utilisons. Après un délai de réflexion et si vous le souhaitez, nous vous aiderons à votre dossier de demande de prise en charge.

1. Phase préliminaire

Analyse de la demande

- Valider les circonstances du bilan
- Confirmer la nature de vos besoins et de votre motivation
- Entériner vos attentes vis-à-vis du bilan
- Poser les objectifs à atteindre au cours et en fin de bilan

Individualisation du parcours du bilan

- Analyser vos besoins spécifiques
- Définir le déroulement en fonction de votre demande et des besoins identifiés par vous et le coach
- Choisir les outils et méthodes les plus adaptés à vos objectifs les outils utilisés, leur agencement et le temps alloués à chacun
- Établir le planning des séances à venir

- Transmettre les documents de travail pour les séances suivantes
- Définir les actions éventuelles à mener pour préparer les séances suivantes
- Engagement définitif dans la démarche du bilan
- Réaffirmation de votre engagement actif au vu des éléments apportés lors de cet entretien et confirmation de votre disponibilité selon le planning prédéfini

2. Phase d'investigation et exploration de pistes professionnelles

Bilan personnel – Connaissance de soi

- Mettre en valeur vos traits de personnalité, vos aptitudes, votre dynamique individuelle à travers les tests ©MBTI, EQi-2 et Motiva.
- Débriefing des tests
- Identifier vos motivations personnelles et vos centres d'intérêts professionnels
- Définir les priorités de votre projet de vie et l'articulation avec vos objectifs professionnels

Bilan professionnel

- Mettre en avant vos principales réalisations professionnelles et vos acquis de l'expérience (travail, formation, loisirs)
- Recenser vos différentes compétences dont celles transverses (soft skills)
- Transposer ces compétences transférables en métiers

Exploration de nouvelles orientations professionnelles

- Déterminer les possibilités d'évolution (projets)
- Faire émerger des projets professionnels réalisables, à court terme et moyen terme.
- Analyser la faisabilité des projets : confrontation à la réalité
- Mieux connaître les métiers, le marché de l'emploi, les formations (enquêtes métiers, recherche documentaire et préparation de la validation par enquête terrain).
- Travailler sur le projet principal (retenu) et les pistes alternatives

3. Phase de conclusion – les conditions de réussite de vos changements

- Récapituler les résultats de la phase d'investigation
- Recenser ce qui peut favoriser ou non la réalisation de votre ou vos projet(s)
- Définir votre plan d'action opérationnel avec les étapes de mise en œuvre avec un rétro-planning
- Organisation prévisionnelle des principales modalités et étapes de votre projet professionnel
- Remise d'un document de synthèse rédigé avec vous

Entretien 6 mois après la fin de votre bilan pour échanger sur les avancées et effectuer les ajustements éventuels

Les méthodes, outils et ressources

Votre conseiller référent vous proposera :

- Des entretiens individuels personnalisés et approfondis
- La rédaction d'un diagnostic de situation partagé
- Des tests de personnalité, d'intérêts professionnels, de motivations (©MBTI, EQi-2 et Motiva) validés scientifiquement reconnus pour leur fiabilité et solides sur le plan psychométrique.
- Des grilles d'auto-évaluation
- Un accès à un espace personnel pour vous orienter (**plateforme Parcouréo - Transférance avec l'exclusivité de la grille des 74 "compétences transférables" et plus de 1 200 métiers**)
- La remise d'un document de synthèse opérationnel

Les moyens

- Des consultants expérimentés en bilan de compétences et mobilité professionnelle certifiés sur les outils utilisés
- Mobilisation des équipes du centre de formation, de l'accompagnement à la création d'entreprise et des conseillers spécialisés
- Des documents de synthèses opérationnels

Les modalités de suivi et d'évaluation

- Le bilan de compétences n'est pas un dispositif permettant d'accéder à un diplôme ou une certification. Le bilan de compétences permet d'obtenir en dernière séance une synthèse qui a été co-écrite avec le bénéficiaire. Cette synthèse atteste la réalisation du bilan de compétences. Tout au long du bilan, le bénéficiaire remplit une attestation de présence.
- Nous réalisons un point régulier à chaque début et fin de séance pour faire le point sur la démarche avec un document de synthèse.
- Lors de la dernière séance, un questionnaire de satisfaction est transmis au bénéficiaire. Au bout de 6 mois, un questionnaire de suivi est transmis. Ce dernier permet de mener un suivi et de réajuster si nécessaire le projet.

Les contacts

Christian Castelli : bilan@c2consulting.fr - 09 52 67 96 87

Nous portons une écoute particulière et un regard bienveillant aux demandes de formation venant de personnes porteuses d'un handicap. Afin de répondre à vos questions et vous renseigner sur notre dispositif, n'hésitez pas à formuler votre demande à contact@c2consulting.fr. Une réponse vous sera adressée dans un délai maximum de 72h.

